ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

CENTRE DÉMOCRATE
ACTION PAYSANNE ET SOCIALE

Électrices, Électeurs,

Le ministre gaulliste MALRAUX a prétendu un jour : il n'y aura plus de choix qu'entre les communistes et nous. Et la propagande du pouvoir, spéculant sur la peur, tend en fait présentement, bien péniblement d'ailleurs, à accréditer cette thèse. C'est qu'elle n'ignore pas que **gaullisme et communisme se renforcent l'un l'autre,** et qu'il est de l'intérêt de chacune de ces deux forces de faire croire qu'elle est l'unique rempart en face de l'autre.

Mais les hommes libres refuseront ce choix sommaire qui leur est proposé. **Il ne correspond absolument pas à la réalité,** ils le savent bien. Ils n'ignorent pas, en effet, qu'entre l'autoritarisme quasi-dictatorial d'un seul homme et la domination d'un parti unique demeuré d'essence totalitaire, il y a place pour les millions de Français qui veulent disposer eux-mêmes, démocratiquement, de leur destin.

Les méfaits du pouvoir personnel, ils les ont d'ailleurs sous les yeux. La faillite du régime est éclatante. C'est presque devenu un lieu commun que de dire que, par son refus du dialogue et de la participation de tous aux décisions, le régime, qui préférait poursuivre ses rêves imaginaires de prestige sans tenir compte des possibilités réelles du pays et des véritables intérêts des Français, **a provoqué** la crise sociale et politique qui a secoué le pays, mené celui-ci au bord de la guerre civile et compromis son équilibre économique, la réconciliation nationale, notre renom à l'étranger.

Pour que de tels faits ne risquent pas de se reproduire, il est indispensable que nous ne nous trouvions plus devant un Gouvernement du genre de ceux que nous avons connu pendant dix ans, servilement aux ordres d'un homme considéré une fois pour toutes comme infaillible et jouant de la menace de la dissolution de l'Assemblée Nationale chaque fois qu'il aurait pu être contredit par celle-ci.

Nous connaissons maintenant assez le Général de GAULLE pour savoir qu'il n'acceptera jamais de son plein gré de reconnaître ses erreurs (sa dernière « interview » à la télévision était muette sur ce point), d'en tirer les conséquences et de modifier valablement et durablement sa politique. Une seule solution demeure donc : l'y contraindre par une majorité nouvelle qui ne sera plus à ses ordres et qui, se conformant aux vœux exprimés par la Nation, imposera une politique nouvelle. Selon le choix historique célèbre, il ne restera plus alors au Chef de l'Etat qu'à s'y soumettre, conformément à la constitution, ou à se démettre et à s'en aller.

Mais pour qu'une telle politique puisse être mise en œuvre, il est nécessaire que soient portés à l'Assemblée des hommes qui auront fait la preuve de leur indépendance d'esprit. Ce ne peut absolument pas être le cas pour les tenants de la majorité actuelle, soit qu'il s'agisse de gaullistes de stricte obédience, soit, comme le député sortant de Verdun, M. BEAUGUITTE, de parlementaires rattachés au groupe des indépendants giscardiens. Tous ont reçu l'investiture de l'U.D.R., nouvelle dénomination rappelant par trop l'ancien U.N.R. ; tous sont prêts, demain comme hier, à se soumettre en définitive aux injonctions des gouvernements mis en place par le Général de GAULLE.

Ce n'est pas l'attitude de M. Giscard d'ESTAING, lors de la législature qui se termine, qui nous fera penser le contraire. Jamais celui-ci, même au cours des plus récents débats du Parlement, n'a censuré la politique du gouvernement en place. Chaque discours critique de sa part était suivi de l'affirmation qu'il ne voterait pas la censure. Ce double jeu n'est pas seulement moralement condamnable, il est **politiquement inefficace.** M. Giscard d'ESTAING, l'homme du « oui mais », est devenu, comme l'a dit Jean LECANUET au congrès de Nice du Centre Démocrate, l'homme du « mais oui ».

Que peut-on attendre, dans ces conditions, du « poulain » de M. Giscard d'ESTAING, M. BEAUGUITTE ? Rien d'autre qu'une approbation passive. Le passé du député de Verdun va d'ailleurs tout à fait dans ce sens ; d'opportunes maladies se révèlent au besoin afin de lui permettre de ne jamais prendre position contre le pouvoir en place, à moins que celui-ci ne chute devant une autre opposition que la sienne.

Il y a quinze mois, lors de la dernière campagne électorale, le député de Verdun, dans son journal « La Dépêche Meusienne », du 18/2/67, se déclarait partisan du rétablissement du dialogue au Parlement ainsi que « d'une majorité nouvelle qui ne saurait être soumise à une volonté unique ». Qu'a-t-il fait dans ce sens ? On peut se le demander raisonnablement !

On ne peut donc que demeurer rêveur devant le « programme » de l'intéressé lorsqu'on voit que, dans son éditorial de « La Dépêche Meusienne », du 8 juin 1968, il se contente de vagues banalités sur « l'ordre établi qui vient de s'effondrer » et la montée de la jeunesse, sans dire ce qui aurait dû être fait pour éviter la « double crise » qui a failli tout emporter ni ce qui devra être fait à l'avenir pour éviter la répétition de tels événements.

QUANT A NOTRE DEVOIR, IL EST TOUT TRACÉ

Il consiste à éviter que se retrouve à nouveau au Parlement une majorité **inconditionnelle** qui approuverait tout ce que ferait le gouvernement, même si cela était contraire à l'intérêt des Français et à leurs aspirations. Il s'agit **d'empêcher que les mêmes causes produisent les mêmes effets.** Pour cela, à partir d'une **majorité nouvelle,** ouverte à tous ceux pouvant être considérés comme des démocrates sincères, le Centre Démocrate préconise une **politique nouvelle** dont les bases seraient les suivantes :

RETABLISSEMENT DE LA DEMOCRATIE.

Le gouvernement, constitué dans les conditions ci-dessus, devra être le reflet de la nouvelle majorité libérale qui se révèlera. Il mènera sa politique en accord avec les députés sans exercer sur eux le chantage permanent de la dissolution.

Il rétablira **le dialogue** avec la « base » et avec ses représentants naturels : les parlementaires, les élus locaux, les syndicats, les associations professionnelles, les cadres, etc.

Il contribuera à ce que soit rétablie l'objectivité des programmes de la télévision. Sur ce point, notre mouvement attache une particulière importance à ce que **la liberté de l'information** soit garantie par un statut autonome accordé à l'O.R.T.F. désormais indépendante du pouvoir, quel qu'il soit. C'est avec inquiétude qu'il remarque en effet que l'actuel ministre de l'information se refuse à promettre au personnel de cet organisme, malgré la courageuse insistance de celui-ci, le dépôt d'un projet de loi dans ce sens.

PRIORITE A LA JEUNESSE ET A L'ENSEIGNEMENT.

Le problème doit être entièrement revu puisqu'il n'a pas été tenu compte de l'évolution de la démographie, de la généralisation de l'enseignement des adolescents ni du caractère archaïque d'un certain « mandarinat » des professeurs de l'enseignement supérieur.

Ce serait, de notre part, faire preuve de démagogie que de prétendre résoudre en quelques phrases ces problèmes qui se présentent avec une acuité toute nouvelle et qui méritent une étude approfondie.

Disons simplement qu'un des éléments de la solution réside dans un accroissement considérable de crédits, souvent fort inopportunément employés ailleurs, nous le savons, qui permettraient la généralisation de l'enseignement professionnel et la garantie de l'emploi, l'accroissement du nombre des professeurs, le dédoublement des classes surchargées, etc.

PROGRAMME ECONOMIQUE ET SOCIAL.

Sans que le Pouvoir se soit vraiment préoccupé de l'accroissement de leurs besoins, de la situation des plus défavorisés d'entre eux, des menaces de chômage, les travailleurs de toutes catégories ont fait triompher des revendications souvent légitimes.

Mais on ne saurait se contenter de ce qui a pu être arraché par la revendication :

— L'intérêt de tous, employeurs, salariés, consommateurs, est que **priorité absolue** soit donnée aux **investissements productifs** sur les dépenses inconsidérées de prestige de l'Etat dont certaines, comme la force de frappe, constamment en retard par rapport à celle des deux grandes puissances mondiales, donc inutile, s'avèrent de plus en plus coûteuses. Or, le régime s'oppose formellement à la « remise en cause » de ce programme (cf. déclaration Michel DEBRE du 14-6-1968).

— De même, les **crédits d'équipement** doivent permettre à la France de rattraper le retard considérable qu'elle a pris sur les autres pays d'Europe Occidentale : Allemagne, Italie, pour les routes, les établissements hospitaliers, le téléphone, etc.

EUROPE OCCIDENTALE POLITIQUE.

Celle-ci, freinée depuis des années par le Pouvoir en raison de son nationalisme dépassé, est de nécessité absolue. Seule cette Europe, fédérale et respectant naturellement les particularités de chaque nation, peut permettre l'unification des législations sociales et des plans économiques indispensables à la survie d'un Marché Commun efficace. Elle est seule susceptible, en outre, d'équilibrer la puissante Amérique dans une alliance atlantique rénovée.

PACTE ATLANTIQUE.

La France, ne pouvant sérieusement prétendre se défendre « tous azimuts » avec une « force de dissuasion » qui représente le 1/10 000e de celles dont disposent l'Union Soviétique ou les Etats-Unis, doit demeurer, dans l'intérêt de sa sécurité, donc de la paix, dans l'alliance atlantique tant que subsistera, à l'Est, le pacte de Varsovie.

PROBLEMES LOCAUX.

Les petites localités du Nord-Meusien sont menacées de mort et se sont dépeuplées en dix ans à un rythme rapide.

C'est parce que tout notre arrondissement a indiscutablement une prédominance rurale que ce problème a pris l'acuité que l'on connaît. — C'est pourquoi nous avons estimé qu'il était indispensable que le candidat du Centre Démocrate dans notre circonscription soit un représentant du monde paysan.

Les problèmes sont nombreux et vastes :

— S.M.I.G. pour les petits exploitants et allocations pour ceux obligés de quitter la terre. — Enseignement agricole.

— Collaboration à la mise en place d'une organisation mondiale résorbant les excédents d'agriculture et procédant à la distribution de ceux-ci dans les pays sous-développés.

— Réforme complète des S.I.S. et des S.I.V.M. de façon à ce que les municipalités cessent de supporter des charges de plus en plus lourdes. — Equipements collectifs pris en charge par l'Etat.

— Inscription dans notre prochain plan économique de la mise du canal de l'Est au gabarit rhénan et de la construction de l'autoroute Paris-Luxembourg.

Ce n'est qu'à ces conditions qu'il pourra être mis fin à la crise qui vient d'atteindre le pays sans que les causes qui l'ont provoquée ne se renouvellent.

Tout autant, et plus, que le Pouvoir en place, nous pouvons prétendre faire respecter **l'ordre** dans la liberté et mettre hors d'état de nuire les minorités extrémistes.

La majorité actuelle spécule **sur la peur.** Nous nous fondons, en ce qui nous concerne, **sur l'espérance.**

Pierre MANGEOT

Agriculteur Fermier
Né le 7 avril 1925 à ROUVRES-EN-WŒVRE
Président Départemental du Syndicat de Contrôle Laitier
Administrateur de l'Union des Coopératives
Laitières de la Meuse
Vice-président du Syndicat Intercommunal Scolaire
du canton d'ETAIN
Membre du Comité Directeur du Syndicat Intercommunal
à Vocations Multiples du canton d'ETAIN
Adjoint au Maire de ROUVRES-EN-WŒVRE
Chevalier du Mérite Agricole

François MANGEL

Né le 31 janvier 1925 à Celles-sur-Plaine (Vosges)
Etudes secondaires au Collège de Saint-Dié
Maquisard du Groupe mobile Alsace-Vosges
Combat de Viombois : Septembre 1944
Etudes supérieures à la Faculté de Droit de Nancy
Avocat au Barreau de Nancy le 27-11-46
Avocat au Barreau de Verdun le 3-1-49
Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de la Meuse le 29-10-66

VU LES CANDIDATS

IMP. FRÉMONT - VERDUN